On trouve un homme dans les remparts, le crâne fracturé

Un accident semblable à celui que nous relations hier et dont la victime fut un pauvre confisseur, a été constaté mardi. Il était environ dix heures du matin, lorsque MM. Louis Marchez et Eugène Vanoutbeghem, passant en tramway sur le boulevard du Maréchal-Vaillant, aperçurent, gisant sur l'herbe, le corps inanimé d'un homme. Ils descendirent en hâte de leur voiture et se portèrent au secours de l'infortuné. Celui-ci râlait, le crâne fracturé et répandant dans l'herbe une mare de sang. Avec de grandes précautions MM. Marchez et Vanhoutteghem le transportèrent sur leur camion et le conduisirent à l'hôpital Saint-Sauveur.

L'interne de service, M. Gaehlinger, le reçut aussitôt et lui administra les premiers soins.

L'état du malheureux est grave sinon désespéré. Grâce à des papiers qui se trouvaient dans les poches de son veston, on a pu établir son identité. C'est un nommé Achille Dupoivre, 43 ans, demeurant 28, boulevard des Ecoles. Il a été impossible jusqu'à présent de déterminer la façon dont se produisit l'accident et le quel moment de la nuit ou de la matinée. Le commissaire du 3e arrondissement a ouvert une enquête.

UN CAS D'INSOLATION

M. Hubert Pêver, 66 ans, pensionnaire de l'Hospice Général, 4, rue Gérard, vers midi, fut victime d'une insolation. Il passait rue du Barbier-Maes quand il s'évanouit et tomba sur le pavé. Dans sa chute le vieillard s'est fait une plaie au cuir chevelu. Après avoir été soigné par M. Cavro, il a été reconduit à l'Hospice Général.

LA CHALEUR NUIT

Les premières chaleurs produisent leurs effets. Témoins les quelques scènes qui se déroulèrent mardi dans notre ville.

Dans l'après-midi, César Petit, dit Lapiau, cordonnier, rue de Juliers, 9, se promenait rue d'Arcole, accompagné d'un molosse, quand vint à passer M. Devlieghet, habitant rue Malagrain, qui lui aussi était suivi d'un chien.

Amateur de sports sanglants, Petit eut alors l'idée saugrenue de lancer son compagnon sur le caniche de M. Devlieghet. La chaleur avait produit sur le cerveau de son chien un effet contraire à ce qu'il ressentait.

Le molosse, d'ordinaire très mâchant, ne consentit pas à mordre, d'où colère du cordonnier qui, avec violence, lança plusieurs coups de pied à son chien.

M. Devlieghet faisait à Petit les justes remontrances que méritait sa conduite quand ce dernier se jeta sur lui et lui appliqua plusieurs gifles. Les agents du 9, prévenus de cet incident, ont conduit Lapiau au poste où il s'est vu dresser une contravention pour infraction à la loi Grammont et un procès-verbal pour coups.

— En plus de l'influence de la chaleur, Louis Lhernoul, 24 ans, qui se fit arrêter pour outrages à agents, avait aussi subi celle de la boisson. Employé à la démolition d'un immeuble de la rue des Overs, pour le compte de M. Demeyer, Lhernoul qui habite rue du Marais, 34, à Lomme, venait de quitter le chantier d'où on l'avait congédié pour ivresse, quand il rencontra l'agent Deconinck.

« Ah ! c'est toi, lui dit-il, qui as reçu, rue de Juliers, des coups de couteau de la part d'un de mes copains, moi je ne serai pas aussi fainéant, et je vais t'arranger à coups de poing. »

Le pochard n'attendit pas que l'agent se mît en garde, et sans hésiter, il se jeta sur lui et lui écrasa un œil. M. Deconinck ne se laissa pas molester davantage, il empoigna les bras du pochard et avec l'aide d'un collègue, réussit à l'emmener au poste.

Avis officiel. Communiants, communiantes Tous lesparents économes achètent aux Galeries Lilloises tout ce qui leur est nécessaire 41798

EXPULSÉS MIS DEDANS

Frédéric Wilde, 62 ans, peintre, et Louis Lintigen, 48 ans, prétéraient vivre à Lille à la belle étoile que se soumettre à un arrêté d'expulsion pris contre eux. La police de sûreté leur a procuré mardi une place à la Maison d'arrêt.

Ah ! l'auto 438 D 3 !

Vers dix heures du matin, mardi, M. Alfred Isaure, coiffeur de bière à Ronchin, passait rue de Roubaix à bicyclette. L'auto 438 D 3 mal conduite le renversa. Le chauffeur aurait sans doute pensé déchoir en prenant garde à cet inconnu qu'il venait de mettre à terre. Il continua sa route sans seulement tourner la tête. Relevé par des passants M. Isaure a été conduit dans une pharmacie et pansé. Il se plaint de douleurs dans le côté. Quant à sa bicyclette, elle est à mettre à la ferraille. L'auto l'a réduite en miettes

PARIS-LILLE

Nos lecteurs appelés par leurs affaires à Paris, sont assurés de trouver **AU DINER DE PARIS**, 19, boulevard Montmartre, 11, passage Jouffroy, le restaurant le plus confortable et le moins coûteux des grands boulevards.

L'HERBE TENDRE

Charles Marouzé, 47 ans, manœuvre de maçon, avait quitté lundi après-midi son logis trop chaud de Fives, pour aller s'étendre sur l'herbe fraîche et tendre des remparts, près de la Noble Tour.

Auguste Termotte, un maçon de 24 ans, avait déserté le chantier et son garni rue Malpart, 5, pour le même endroit. Il passa vil Marouzé dormant du sommeil des innocents. Il fut tenté, non par l'herbe tendre, mais par la montre de son camarade de travail, dont le chaton scintillait au soleil. Avec des délicatesses de jeune fille, il approcha et fit parcourir à l'objet convoité le court trajet de la poche du dormeur à la sienne. Puis il partit. Mais quoique rapide, son geste avait été aperçu par un jeune garçon confiseur qui musait par ces parages. Edifié, le jeune homme s'empressa d'aller prévenir les agents de poste du 3e arrondissement qui eurent la bonne fortune de pincer l'individu signalé au moment où il quittait les remparts. Amené devant le commissaire, Termotte a nié avec la plus grande énergie. Cependant les charges qui pèsent sur lui ont été jugées suffisamment sérieuses pour qu'il soit déféré au parquet.

PRENDS GARDE AU CHIEN !

M. Théodore Bocquet, 18 ans, menuisier, a été mordu mardi matin par le chien de son patron, M. Razart, rue de Philadelphie. Le louveau hargneux a été conduit en observation chez un vétérinaire.

UNE ENTOLOUSE

Hélène Spillebout, alerte jouailière de 42 ans, demeurant 38, rue Doudin, enlola lundi Arthur Guilluy, son volsin, dont le portemonnaie contenait sept francs. La malheureuse n'a pas joué longtemps de la petite fortune si hâtivement soustraite, car mardi matin, elle signale au moment où elle allait se coucher à la maison d'arrêt.

ROUBAIX

Concours de bébés

Les opérations de classement étant assez longues, puisqu'il a fallu faire près de 600 additions avant que l'on pût commencer le classement, nous ne pouvons donner aujourd'hui que les résultats de la 1re catégorie. Les notes étaient données de 0 à 20. Les membres de chaque jury étant au nombre de 6, le maximum des points pouvant être obtenus par chaque enfant était donc de 120. De 96 à 120 points, diplôme de médaille d'or ; de 72 à 96, diplôme de médaille d'argent ; de 60 à 72, diplôme de médaille de bronze.

Le comité s'est en outre décidé dans une dernière réunion, d'accorder à chaque enfant ayant pris part au concours et n'ayant pas remporté de diplôme de médaille d'or, d'argent ou de bronze, un diplôme commémoratif.

1re catégorie. — Enfants de 3 à 6 mois

1er prix. Prix de l'administration municipale, 50 francs et diplôme de médaille d'or, Suzanne Broquet, 6 mois, rue de la Jeunesse, 1008. 2e prix, diplôme de médaille d'or et 20 fr., Claire Denis ; 3e prix, diplôme de médaille d'or et 15 fr., Suzanne Lebon ; 4e prix, diplôme de médaille d'or et 10 fr., Marthe Dewoughf.

6 bébés obtiennent ensuite 5 francs et un diplôme de médaille d'or : Yvonne Lallouette, Pierre Degroote, Paul Volkaert, Louis Debuchy, Pierre Rolliers et Irène Lesnard. — Diplômes de médaille d'or : Henri Lamarque, Alphonse Lasserre, Alfred Tonnaire, Maurice Point, Jean Périer, Fernand Décottignies, Léon Letebvre, Ghesquière, Jean Corteville et Jeanne Cuemerlaie.

Diplômes de médaille d'argent

Edgard Candelier, Maurice Couche, Claire Dewilde, Marcelle Dupuis, Juliette Vanglabeke, Robert Desmidt, Alfred Labbens, Alfred Decauchy, Lucienne Blondel, Alfred Soisson, Yvonne Plouvier, Gilbert Vanchet, Georgette Roussel, Pierre Deprez, Demarcker, Georges Devaux, Pierre Hurtebize, Claire Nys, Raymonde Vanhoutadt, Charles Vangermeu, Albertine Delmotte, Adrien Hennebel, Leonie Devoutaix, Alfred Dillies, Tiberghien, Louise Fava, René Lasson, Yvonne Delil, Denise Desplongy, Ida Dickens, Julie Heisend.

Diplômes de médaille de bronze

Ferdinand Bonte, Valentine Morlighem, Henri Bricart, André Broucke, Mordant, Jeanne Raps, Marcelle Maulard, Léa Verprael et Paul Boucourt.

On pourra remarquer que certaines catégories ont obtenu beaucoup de diplômes de médaille d'or, en nombre supérieur aux prix à décerner, tandis que dans d'autres catégories, les diplômes de médaille d'argent seront accompagnés de primes. Ceci est facile à comprendre quand on se rend compte que les diplômes de médaille d'or représentent un chiffre de points donné et ont ainsi une valeur absolue. Les prix en espèces, au contraire, récompensant la place obtenue dans le classement, ont une valeur relative.

UN ACCIDENT A LA FOIRE

M. Julien Decottignies, rattacheur, demeurant rue des Longues-Haies, 52, travaillant pour le compte de M. Pierre Vanderslagmolen, propriétaire des longues Moulines, 7, à Bruxelles, demeurant rue des Coujons, 7, à Bruxelles, s'est fait une fracture de la malléole externe et une violente contusion de la malléole externe de la jambe, en mettant le pied dans un trou.

Le blessé, qui devra subir une incapacité de travail de plus de six semaines, est en traitement à la Fraternité.

CYCLISTE BLESSÉ

Deux cyclistes qui roulaient en sens opposé, quai de Wattrelos, sont entrés en collision. L'un d'eux M. Auguste Lemonnier, habitant, âgé de 20 ans, demeurant à Dottignies, s'est blessé en tombant sur la chaussée. Il porte à l'épaule et à l'œil gauches de fortes contusions. M. Vanhoutte a été transporté à l'hôpital de la Fraternité.

MORT SUBITE

Lundi soir, en traversant l'allée centrale du cimetière, M. Pierre Magnier, âgé de 55 ans, ménagère, demeurant rue Delespaul, 1, est mort subitement, terrassé par une hémorragie interne et rendant le sang par la bouche.

Après les constatations légales, le cadavre de M. Meghin a été transporté chez lui.

ACTE DE VANDALISME

Mardi matin, en sortant de chez lui, M. Arthur Devlaminck, demeurant avenue Linné, a constaté qu'une pierre avait été jetée dans l'imposte de sa porte et qu'une pièce d'une valeur de cinq francs avait été brisée. On ignore quel est l'auteur de cet acte de vandalisme. Une enquête est ouverte par M. Squivée, commissaire de police du 3e arrondissement.

SAVON LUMINOL Blanchevir du Linge Victor Vaissier

NOS SOCIÉTÉS

La Cercilla Roubaisienne s'est réunie samedi soir pour procéder au renouvellement de sa commission. M. Théo Callens, président, n'a plus sollicité le renouvellement de son mandat.

Etat-Civil

Naissances. — Simonne Vesnat, rue Pellart, 109 — Marcelle Merry, rue de Wasquehal, 28 — Paul Wauquier, boulevard d'Armentières, 133 — Pierre Hoemoth, rue des Fabricants, 65 — Yvonne Vermeersch, rue de Mouvaux, cour Frère, 9 — Pierre Debaisieux, rue Ingres, 62 — Marie Spinnewyn, rue de l'Alma, 166 — Marguerite Pelliez, rue Charles-Quint, 20.

Décès. — Joseph Canel, 47 ans, contremaître de teinture, rue Hilarion-Fremaux, 18 — Julien Liagre, 2 jours, rue de Tournai, cour Lordan, 1 — Clémence Demulier, 68 ans, ménagère, boulevard de Belfort, 4 — Aline Vanbelle, 16 jours, rue de la Barbe-d'Or, cour Carpentier, 2 — Victor Heynaert, 7 mois, rue de la Barbe-d'Or, 9 — Alphonse Willemin, 58 ans, charretier, rue de la Perche — Louis Bouchaud, 74 ans, sans profession, rue de Mouvaux, cour Frère, 31 — Alfred Desprez, 52 ans, propriétaire, boulevard de Mulhouse, 21 — Arthur Declercq, 1 an, avenue Julien-Lagache.

TOURCOING

AUX PHALEMPINS

Les habitants des Phalempins qui se préparent avec beaucoup d'enthousiasme à fêter dignement le jubilé de la Pentecôte ont également organisé tout un programme de réjouissances à l'occasion des Noces d'Or des époux Legrand-Huvenne.

Voici du reste le programme tel qu'il nous est transmis par le Comité d'organisation :

A 10 heures du matin, au carrefour des rues de Gand, Saint-Blaise et de l'Amiral-Courbet, formation du cortège.

A 10 heures un quart, cortège des Jubilaires. Ordre : cavaliers ; symphonie des Bigophones ; vélos ; clairons et tambours ; chars des Jubilaires, des Coiffonneux, des Arbalétriers, des Coupeux, des Accordéonistes, les Rigolos de la rue de la Baille. Section militaire, Harmonie La Fraternelle, Voiture des Jubilaires, commission, cavaliers et ainés, fraternité 1 russe de Gand, du Clocher, place des Phalempins.

A 10 heures ½, à l'église Notre-Dame de Lourdes, grand'messe des Jubilaires. A l'issue de cette cérémonie, retour par les rues Houchard, Saint-Blaise et de Gand.

A midi, chez M. Haussy, rue de Gand, 105, vins d'honneur.

Jeux divers dans tout le quartier.

A 2 heures du matin, concours de pinsons, rue de la Baille, inscription chez M. Louis Montagne, rue de Gand, 120. (Voir les affiches spéciales).

— A 3 heures du matin, course au clocher en vélo, chez M. Delerue, rue de Gand, 167.

A 4 heures ½, jeu de cerceaux, chez M. Volcke, rue de Gand, 126.

A 5 heures, jeu de bac chez M. Maes, rue de Gand, 96.

A 4 heures, course aux œufs, en vélo, chez M. V. Florin, rue Saint-Blaise, 71.

A 4 heures, concours de baudruches et sujets grotesques, au carrefour des rues de Gand, Saint-Blaise et Amiral-Courbet.

A 5 heures, grand concours international de coqs, chez M. Desmettre, rue de Gand, 143. (Voir les affiches Spéciales).

A 5 heures, jeu de dés chez M. J. Stoves, rue de Gand, 75.

A 5 heures ½, mât de Cocagne, à l'entrée de la cour Bossu, inscription chez M. Volcke, rue de Gand, 129.

A 5 heures ½, concours de fléchettes, chez M. Lefrancq, rue de Gand, 160.

A 6 heures, jeu de boule à l'échelle, chez M. Delannoy, rue de Gand, 93.

A 5 heures, course en sacs, chez M. Desmettre, rue de Gand, 92.

A 6 heures ½, jeux de ciseaux, chez M. Verbecke, rue de Gand, 231.

A 6 heures ½, jeu de bac et tombola, chez M. H. Lebrun, rue de Gand, 174.

A 7 heures ½, concours de piquet chez M. David, rue de Gand, 160.

A 8 heures, concours de billard anglais, chez Mme veuve Deleuillecleric, rue de Gand, 130.

A 9 heures, bal populaire, au Beau Bouquet.

La fête sera terminée par un brillant feu d'artifice.

Les habitants sont priés de pavoiser leurs maisons, principalement sur le parcours du cortège. Des primes de 12 fr., 9 fr., 7 fr., 5 fr. et 3 fr. seront décernées aux maisons les mieux décorées.

Dimanche 21 juin, au Beau Bouquet, à l'occasion du couronnement, grand jeu de boule à la platine. 120 francs de prix.

LES AFFAIRES D'AVORTEMENT

M. Glabecke, commissaire adjoint de la brigade mobile, est venu hier à Tourcoing, accompagné d'un inspecteur, M. Givry, à l'effet de compléter l'enquête sur les affaires d'avortement. Aucun fait nouveau n'est à signaler.

Les huit matrones sont toujours détenues et passeront aux prochaines assises.

LES VOLS DE BICYCLETTES

M. François Goul, marchand de liqueurs, rue de la Blanche-Porte, s'était rendu hier vers onze heures et demie à la Banque Joire. Il laissa dans le hall sa bicyclette d'une valeur de 250 francs.

La bécane tenta un voleur qui l'enfourcha et pédala encore. Le vélo n'eut qu'une heure à aller conter sa mésaventure à M. Moulines, commissaire de police du 2e arrondissement. Une enquête est ouverte.

UN BUSTE VOLÉ ET RETROUVÉ

Un buste en bronze qui se trouvait dans le parc du château Vaissier, au Blanc-Seau, fut dérobé l'avant-dernière nuit. Il a été retrouvé par le garde champêtre Dervaux dans un ruisseau derrière le château.

On ignore que le vol a été commis par des individus qui ont travaillé récemment dans la propriété comme manœuvres.

LE REMANIEMENT DU THÉATRE

Les Commissions des Travaux et du Théâtre, présidées par MM. Emile Lecomte et Cordier, adjoints, se sont réunies hier après-midi et se sont rendues au Théâtre municipal de la place Leverrier, où s'exécutent des travaux de remaniement, démolit sur des plans de notre habile architecte municipal M. Sevin.

Tout va se trouver transformé, depuis les bureaux de location et de délivrance des tickets, la buvette, les vestiaires, etc.

La scène va être approfondie de cinq mètres et la salle pourvue de deux galeries et de loges. Le nombre des places sera porté à 1550. Enfin, ce qui est surtout précieux et qui devait trop délaissé auparavant, ce sont les dégagements. Désormais ils seront parfaitement établis.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

— M. Emile Lecleroq, homme de peine au pelgnage anonyme de la Tossée, a contracté une contusion violente de la paroi thoracique gauche par suite d'un coup du brancard de brouette, quelques jours avant cette Delespaul, il est mort subitement, terrassé par une hémorragie interne et rendant le sang par la bouche.

Après les constatations légales, le cadavre de M. Meghin a été transporté chez lui.

ACTE DE VANDALISME

Mardi matin, en sortant de chez lui, M. Arthur Devlaminck, demeurant avenue Linné, a constaté qu'une pierre avait été jetée dans l'imposte de sa porte et qu'une pièce d'une valeur de cinq francs avait été brisée. On ignore quel est l'auteur de cet acte de vandalisme. Une enquête est ouverte par M. Squivée, commissaire de police du 3e arrondissement.

SAVON LUMINOL Blanchevir du Linge Victor Vaissier

NOS SOCIÉTÉS

La Cercilla Roubaisienne s'est réunie samedi soir pour procéder au renouvellement de sa commission. M. Théo Callens, président, n'a plus sollicité le renouvellement de son mandat.

Etat-Civil

Naissances. — Debacker Jean, Grimonprez Pauline et Koenig Alphonse, rue Nationale, 122 — Gyberd Juliette, rue de Mouvaux — Balenghien Marguerite, rue du Chevalier-Bayard, 31 — Verhoeke Jean, rue du Moulin-Fagot, 72 — Leclercq Robert, rue Massena — Bourgois Marie, rue de Berckem.

Décès. — Lepers Louis, 4 jours, rue de la Croix-Blanche, 50 — Levrugle Marie, 70 ans, rue de la Martiere, 83 — Candelier Xavier, 86 ans, rue de Turenne, 9 — Cailleau Augustine, 57 ans, rue du Prince, 67 — Verfaille Marie, 40 ans, rue Nationale, 122.

Condition publique
DE LA VILLE DE TOURCOING

Entrées du 25 au 30 mai 1908

Laines peignées	60.810
Laines filées	111.347
Laines blousses	212.627
Cotons	85.450
Soies	30.000
Totaux	1.015.940

Nombre de lots, 743 — Conditionnement, 2.455 Etiquages, 269 — Dégraissages, 11 — Marché à terme, 5 009 kilos.

Sports et Jeux

JEU DE BALLE

A Lille. — Le 31 mai, il y eut une lutte de 3e catégorie entre Wallers (Laude) et Lille (Lagad). Wallers, à qui il manque un joueur, prend Caird, de Lille comme petit milieu. Au début, les Lillois jouent sans cohésion et leurs adversaires ont bientôt 4 points à leur actif. Le remaillé et profitant des livrées fautives de Wallers, prend le dessus pour arriver 6 à 6. Cette dernière partie, dont le grand milieu Lekrix Léon reclasse très bien, conserve l'avantage et gagne aisément par 13 jeux à 8. — Résultat : Wallers, 13 jeux, 63 quinzes, 3 chasse 19 balles entre bonnes ; Lille, 8 jeux, 53 quinzes, 3 chasse 11 balles entre bonnes.

A cibler dans Wallers, Caird et Lekrux, pour le rechat ; dans Lille, Lagad, pour le rechat, Huet et Lekrux.

Les Lillois, insuffisamment entraînés, feront mieux une autre fois.

TIR

A Douai. — Dans sa séance du 1er juin, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité l'organisation d'un grand festival-tir à la cible, qui aura lieu le 15 août prochain. 5.000 francs de prix et primes.

COLOMBOPHILIE

A Saint-Omer. — Résultats du concours de Chartres donné par la Colombe Audomaroise (235 kilomètres), le 31 mai : 1er prix. MM. Giveudan, M. 46'29" ; 2e, Hersuit ; 3e, Maugin ; 4e, Lemyrite ; 5e Canlet. — Poule unique : MM. Pouillé, 9 h. 44'42" — 2es Poules. — 1er prix, MM. Pouillé, 9 h. 44'42" ; 2e, Giraudan ; 3e, Pouille ; 4e, Lermytte ; 5e, Dévulder et Lermytte.

Le tacher a été effectué à 6 heures du matin, par temps clair, vent sud-ouest.

A Arques — Résultats du concours de Chartres, par la Patriote, le dimanche 31 mai (256 kilomètres) : 1er prix, M. Lecocq (Liber), 9 h. 50' ; 2e, M. Liber, à 10 h. 47'15 ; 3e, M. Bonnet, 3 h. 47'30" ; 4e, M. A. Danel-Anselin, à 10 h. 49'40".

Le tacher a été effectué à 6 heures du matin.

A Rambouillet — Les concours organisés par l'Equitation et Concorde, 225 fr. de prix d'honneur. Vendredi 5 juin, de 6 à 8 heures du soir, au siège de la société, 7 ter l'Indépendance, chez M. Jadoulle Jardel, 247, Grande Route de Bétheny, inscription pour le concours de Chartres. 150 fr. de prix d'honneur.

Samedi 6 juin, de 6 à 8 heures du soir, au même siège, inscription pour le concours sur Chantilly, offert à MM. les amateurs, dans un rayon de 5 h. 500 et d'un la distance de Chantilly n'excède pas 165 kilomètres. 75 francs de prix d'honneur.

HIPPISME

Courses d'Arras du 8 Juin

Handicap du Prix de la Ville d'Arras. — Brelan, 1.600 mètres ; Tricolore, 3.975 ; Darling, 3.925 ; Alvette 3.900 ; Directum-Fay, 3.850 ; Violette, 3.825 ; Prosernine, 3.825 ; Bambouin, 3.725 ; Doesse, 3.700 ; Eylau, 3.700 ; Clemille, 3.650 ; Victorieuse, 3.650

LE NORD

CAMBRAI

LIGNY-EN-CAMBRESIS. — Lundi soir, en rentrant de son travail, vers 7 heures et demie, M. Leduc, journalier, aperçut, derrière la porte d'entrée de son habitation, sa femme, Marie Moutiloul, âgée de 66 ans, qui était pendue à l'aide d'une grosse ficelle faisant cinq ou six fois le tour de son cou et attachée à un clou du plafond. La malheureuse était à genoux sur la chaise dont elle s'était servie pour mettre son fatal projet à exécution. On croit que Mme Leduc a été de ses chagrins intimes. Avant de se pendre, elle avait préparé son linceul.

AVESNES

FOURMIES. — On nous annonce que M. Florimond Darras, employé depuis huit ans à la mairie de Fourmies, est nommé directeur de la Mairie de Fourmies, en remplacement de M. Défontaine, décédé.

La nouvelle municipalité qui avait à choisir parmi 15 candidats ne pouvait, au dire des Fourmisiens, faire un meilleur choix.

DUNKERQUE

L'affaire des bois d'Avaloie. — Les débats de cette affaire reprendront les 2, 3 et 4 juillet prochain.

Les Tombolas

A Lille. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola organisée par l'Association amicale de Jussieu :

1349	1551	1886	1948	2029	2077
2156	2420	2533	2655	2662	2703	2793
2940	3144	3302	3659	3698	3958	4155
4300	4149	4384	4434	4566	4678	4691
4731	4878	5044	5313	5378	5430	5573
5722	5933	6055	6231	6284	6296	6537
6569	6616	6759	6901	7077	7115	7144
7292	7352	7353	7593	7702	8008	8071
8092	8366	8760	8881	8969	9103	9123
9310	9418	9437	9457	9585	9610	
9993	10106	10172	10274	10319	10896	11230
11538	11568	11769	11876	12107	12118	12144
12219	12177	12061	12077	12393		

Les lots peuvent être réclamés chez M. Ruffin, cafetier, rue du Quesnoy.

Les lots non réclamés au 30 juin resteront acquis à l'œuvre.

***

A Provin. — Tirage de la tombola de la Fanfare Ouvrière. Liste des numéros gagnants :

4568	6819	9634	997	9	13870	7160
8366	10004	16708	6895	11338	2993	11007
9049	9121	6825	1898	1166	14586	19711
8770	156	9173	17101	19670	5098	8300
12165	7254	6236	7508	8875	19999	11140
5020						

Les lots non réclamés avant le 1er juillet seront acquis à la société.

FINANCES

Paris, 2 juin 1908.

L'ensemble du marché est bon.

Le 3 % remonte notablement à 95.25.

Les établissements de crédit sont fermes : Banque de Paris 1433, Comptoir d'Escompte 690.

La Banque Franco-Américaine se maintient à 660.

C'est le 5 juin que sera close à la banque de l'Union Parisienne l'émission des 15.000 obligations de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine.

Peu de changements sur les Chemins de fer Français : Nord 1795, Lyons 1700.

L'obligation première hypothèque du chemin de fer de Buenos-Ayras Midland est soutenue à 464.

Le Métropolitain remonte à 505.

L'action Prodownik s'échange à 529. Pour 1907, le bénéfice ressort à 1.714.500 roubles, le dividende de 12 % n'a demandé que 840.000 roubles.

Les offres d'action Arnoya ne trouvent pas de contre-partie. On parle toujours de période préparatoire, la préparation est longue

Bonne tenue des Fonds d'Etats Etrangers, particulièrement du 4 % Japonais, à 90.50 et des Fonds Russes 3 % 1891 à 75.85.

UNE BONNE NOUVELLE !

Enfin, la loi pour la répression des fraudes concernant les produits alimentaires, boissons, etc., etc., est entrée en vigueur.

Espérons qu'elle aura pour effet de faire disparaître de la consommation toutes les mixtures étrangères non définie sous le titre fantaisiste d'apéritif. En tout cas, elle assure au

BANYULS-TRILLES

un regain de popularité auprès du public soucieux de sa santé, parce que

ce VÉRITABLE APÉRITIF

est soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina.

Il est, d'ailleurs, recommandé par le corps médical depuis longtemps.

Exiger toujours l'étiquette sur la bouteille

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Joli métier pour gentleman

Sous ce titre, dans notre numéro de dimanche dernier, nous avons annoncé l'arrestation d'un éblouissant gentleman qui avait été mis au vitou comme un manant.

Ce qui avait valu à cet escroc, Cain-Gaston Tyckoinski, employé de commerce, rue Solférino, 93 Lille, les honneurs du violon, puis de la maison d'arrêt, c'est, nous l'avons dit, son incomparable habileté pour la pratique du vol au tendre.

Il opère chez les commerçants où, présentant une pièce de cinq francs pour payer quelques sous de marchandises, il trivait, par une subtilité remarquable, à ramasser la monnaie et... sa pièce.

Lorsque l'une de ses victimes émettait le moindre doute sur sa façon de payer, il protestait avec véhémence et s'indignait de la suspicion que l'on se permettait de jeter sur son honneur. Et comme le monsieur avait tout pour en imposer, il s'en tirait aisément.

Mais tout va la cruche... et un beau jour, moins crédule que ses collègues, un commerçant ne se laissa pas intimider et déposa plainte.

C'est en vain que Tyckoinski essaya de faire croire à M. Jénot, le commissaire qui l'arrêta, que par ses hautes relations et son influence, il le ferait casser, la porte de la prison se refermait sur lui.

A l'audience d'hier, où il a comparu, Me de Lauwereyns a sollicité et obtenu sa mise en liberté provisoire.

L'affaire sera jugée à une audience ultérieure.

CONSEIL DE PRÉFECTURE

Les protestations

Mardi après-midi, le Conseil de préfecture a commencé l'examen des protestations contre les élections municipales du premier et du second tours. Au rôle de cette première audience vingt-cinq affaires sont inscrites.

M. Grand, conseiller d'Etat, président, assiste de MM. Regnier et Ricard, conseillers. M. Richard, secrétaire général de la Préfecture, occupe le siège de commissaire du gouvernement.

La séance est ouverte à trois heures. M. Guerlay appelle tout d'abord la protestation concernant Warhem.

A Warhem. — Le protestataire, M. Mormentyn, demande l'annulation de l'élection des conseillers municipaux nommés au 1er tour. M. Ricard, dans un long rapport, expose qu'un tract protestataire a été distribué aux alentours des salles de vote et a valu au maire un nombre de voix qu'il n'aurait pas obtenu si l'élection avait été régulière. Le maire présent à l'audience affirme que cette lettre ne lui a pas profité.

A affirmer.

A Coudekerque-Branche. — MM. Vanhove et Leoten protestent contre l'élection du maire, de l'adjoint et des délégués sénatoriaux. Ils prétendent qu'on a nommé les délégués avant de procéder à l'élection du maire. D'autre part le conseil municipal était, paraît-il, incomplet quand on procéda au scrutin en vue de la nomination du maire.

M. Soloess, au nom des protestataires, développe la protestation.

M. Richard, commissaire du gouvernement, déclare que de part et d'autre on ne semble pas bien connaître les faits sur les points litigieux qui se sont produits. Ces incidents n'ont d'ailleurs pas une grande importance en l'occasion et peu importe qu'on ait nommé les délégués sénatoriaux avant le maire et que trois conseillers aient manqué à la séance.

L'affaire est mise en délibéré.

A Tourcoing. — M. Butruille proteste contre les élections du 1er tour. Me de Lauwereyns développe les griefs avancés par M. Butruille. Les bulletins dit-il, portaient des signes matériels de reconnaissance, les électeurs furent conduits à l'estaminet Wattel où on les mit en possession de bulletins portant des noms de la liste officielle. Me de Lauwereyns, après avoir exposé que les électeurs furent pendant toute la journée l'objet d'une surveillance de la part du parti adverse, l'huissiers et autres, s'élève contre la décision du bureau qui, après la proclamation des résultats, s'est empressé de brûler les bulletins considérés comme nuls, alors que plusieurs personnes lui avaient demandé de les déposer dans une urne pour être soumis à un nouvel examen.

Me de Lauwereyns demande l'annulation.

L'affaire est mise en délibéré.

A Roubaix. — Le conseil se divise en deux parties. D'un côté, M. Robert qui demande seulement, de l'autre, M. Madoux qui en possède également sept.

M. Midoux, plus âgé que M. Robert, devait être élu au bénéfice de l'âge, mais, par malheur, un des amis de M. Madoux déposa un bulletin blanc. M. Robert fut donc élu, mais par on ne sait quelle aberration on considéra, en dépit de toutes les lois, que ce vote ne devait pas compter comme exact. On procéda à un second puis à un troisième scrutin. M. Madoux fut élu au bénéfice de l'âge.

Un membre du Conseil qui était présent déclare que cette élection est entachée et demande l'annulation.

Me Solan, au nom de M. Madoux, demande qu'on valide l'élection de son client.

M. Ricard intervient pour demander au Conseil de préfecture d'annuler l'élection de M. Madoux et de proclamer M. Robert élu au 1er tour.

Le Jot, dit-il, a parfaitement M. Richard, est faite pour tout le monde.

L'affaire est mise en délibéré.

A Bécours. — Le maire a exercé une pression sur les conseillers municipaux dans le but de faire nommer adjoint un de ses amis, d'où protestation de MM. Vaillant et Solan. L'affaire est mise en délibéré.

A Seilly-les-Lannoy. — L'adjoint au maire de la commune est receveur buraliste. Me Catelle, de Roubaix, déclare qu'il n'est pas éligible. Me de Lauwereyns affirme le contraire. L'affaire est mise en délibéré.

A Mérignies. — M. Lemaire proteste contre l'élection de MM. Browers, Brunel, Descloquement, Lennes, Lemaire, Trublin et Villemot. Le protestataire se présente par Me Bréchard. Ce dernier demande l'annulation, sur ce fait que les bulletins portent des signes intérieurs de reconnaissance. Me Delepoulle combat la protestation en déclarant que les élections ont été absolument régulières.

M. Richard, commissaire du gouvernement est d'avis que le Conseil constate qu'il n'indépendance matérielle et l'indépendance électorale n'existait pas à Mérignies. Il s'en remet à la sagesse du Conseil de préfecture. L'affaire est mise en délibéré.

A Cappelle. — Au nom de M. Vandoysen, Me Massard développe une protestation contre les élections des conseillers municipaux. M. Richard conclut à la validation des élections. L'affaire est mise en délibéré.

A Armentières. — Le Préfet du Nord demande l'annulation de l'élection de M. Sence comme conseiller municipal qui jusqu'en ces temps derniers, était chargé du service de la voirie de la commune.

Me Cointerelle, au nom de M. Sence, déclare que son client est éligible car ce dernier n'était pas chargé du service de la voirie. Son client n'avait passé aucun contrat avec la ville. L'affaire est mise en délibéré.

Bonne tenue des Fonds d'Etats Etrangers, particulièrement du 4 % Japonais, à 90.50 et des Fonds Russes 3 % 1891 à 75.85.

A Wavrin. — Me Duhau, par l'organe de Me Bataille, demande l'annulation de l'élection de M. Dailenne, garde particulier du syndicat des chasses, propriétaire des marais de la Haute-Deûle, nommé adjoint au maire de la commune.

Me de Lauwereyns s'élève contre cette prétention et affirme l'éligibilité de M. Dailenne qui n'est pas uniquement payé par la ville de Wavrin. L'affaire est mise en délibéré.

A Lomme. — M. Laurent Delette prie le Conseil d'annuler l'élection de M. René Blin. Des bulletins au nom de l'élu portent des signes extérieurs de reconnaissance et plusieurs autres ne doivent pas être pris en compte. L'affaire est mise en délibéré.

A Roubaix. — MM. Charles et Jean Moreman, du parti socialiste, adressent une protestation contre les opérations électorales de la 1re section. Me Cléty, au nom de l'Union républicaine sociale et patriotique affirme que les griefs protestataires ne sont nullement fondés. La liberté du vote, dit-il, a été respectée, et contrairement à ce que prétendent MM. Moreman, la composition du bureau et le dépouillement du scrutin ont été faits dans les conditions exigées par la loi.

M. Richard, commissaire du gouvernement, demande le rejet de la protestation. L'affaire est mise en délibéré.

A Pérenchies. — Le Conseil de préfecture rectifie une erreur qui avait été faite concernant la nomination des délégués sénatoriaux et valide l'élection de M. Théophile Lefebvre, maire de la commune.

L'audience a été levée à 5 heures ½.

Tribunal des Conflits

Un étrange instituteur

C'est hier qu'est venue devant le tribunal des conflits l'affaire de cet instituteur de Vievigne (Côte-d'Or). M. Morizot, qui a été accusé par un père de famille, M. Girodet, d'avoir tenu, en présence des enfants fréquentant l'école, des propos dont les uns étaient antipatriotes et les autres véritablement ordurieux.

L'instituteur aurait accusé les soldats français de